

COMMUNE DE SIGEAN

**P.L.U.**

PLAN LOCAL D'URBANISME

**ANNEXES SANITAIRES  
ASSAINISSEMENT**

**5.2b**

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

5<sup>ème</sup> REVISION

MARIE Michel  
Architecte D.P.L.G. - Urbaniste  
C.E.A. en Aménagement

239, Rue Brumaire  
34 000 Montpellier

Prescrit le .....  
Arrêté le .....  
Publié le .....  
Approuvé le .....

## Plan Local d'Urbanisme

### Commune de Sigean

#### Note de synthèse : Assainissement

La commune de SIGEAN est équipée d'une nouvelle station d'épuration, depuis le 17 juillet 2009, en remplacement de l'ancienne station située à l'Est du village de vacances La Noria, en bordure du canal de fuite des eaux de SIGEAN, sur la parcelle n°931 en zone inondable. Cette dernière était devenue insuffisante face aux perspectives de développement et de la qualité de l'environnement.

La nouvelle station est localisée au Nord de la ville au lieu-dit "Le Recobre" sur les parcelles cadastrées section AT n°s 230, 231, 233, ... à proximité de la voie communale n°3 de Recobre aux Cabanes de Sigean, hors zone inondable. Elle ne sera pas contrainte par son voisinage dans le cas d'un agrandissement.

Cette opération a consisté à :

- la démolition de l'ancienne station d'épuration de SIGEAN,
- la mise en place d'un poste de refoulement sur le même site,
- la création de la nouvelle station d'épuration sur le site du Recobre.

Ce nouveau dispositif d'assainissement a été réalisé et dimensionné pour :

- éviter la zone inondable,
- apporter une amélioration significative de la qualité des rejets dans le milieu naturel et ainsi participer à la maîtrise de l'eutrophisation de l'étang<sup>1</sup>,
- permettre également de répondre aux choix communaux et à l'évolution urbaine du Plan Local d'Urbanisme.

La commune a délégué la collecte et la dépollution des eaux usées à la société VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux.

Le patrimoine est constitué :

- d'environ 40 km de canalisations constituant le réseau de collecte des eaux usées, hors branchements.  
Le réseau d'assainissement est de type séparatif.

- de 8 postes de relèvement / refoulement :

- Poste de refoulement, ancienne station d'épuration,
- PR collège, chemin Lapalme,
- PR Lac 1, 209 hameau du Lac,

---

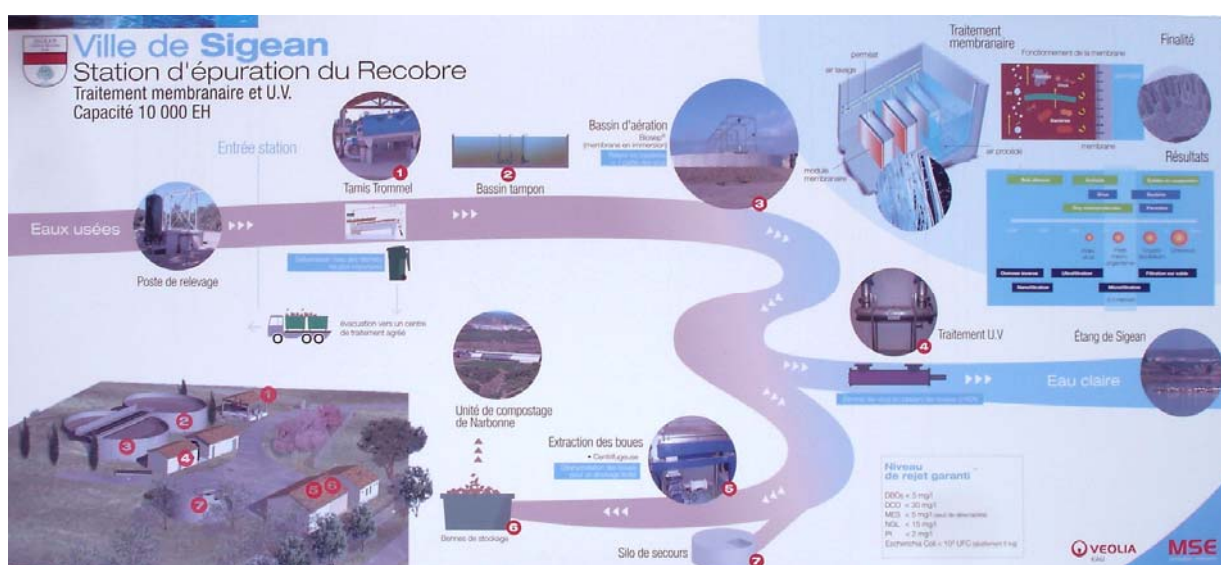
<sup>1</sup> Voir annexe 9 de l'Etat des lieux et Objectifs du DOCOB des étangs du Narbonnais

- PR Lac 2, 406 hameau du Lac,
- PR pompiers, 383 avenue de Perpignan,
- PR stade, avenue de Perpignan,
- PR hameau de Villefalse,
- PR ZAC du Peyrou.

- de 1 usine de dépollution d'une capacité totale de 10000 équivalents habitants.

Usine de dépollution	Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	Capacité EH	Capacité hydraulique (m <sup>3</sup> /j)
Station de Recorbe	600	10000	2120

Cheminement du traitement de la nouvelle station du Recobre :



▼ Eaux usées

▼ Poste de relevage

▼ Entrée station du Recobre (traitement membranaire et U.V.)

1-Tamis Trommel

- évacuation des déchets les plus importants vers un centre de traitement agréé, ►

2-Bassin tampon,

3-Bassin d'aération par traitement membranaire,

4-Traitement U.V.

- rejet des eaux claires dans l'étang de Sigean, ►  
(Le rejet direct dans le milieu marin, en pleine zone lagunaire, est possible grâce au niveau élevé de traitement des eaux brutes)

5-Extraction des boues,

## 6-Bennes de stockage

- évacuation vers l'unité de compostage de Narbonne, ►

## 7- Silo de secours.

Au 31 décembre 2009, le nombre d'abonnés au service assainissement est de 2821, ce qui correspond à un total de 5033 habitants desservis.

En ce qui concerne l'assainissement autonome, la commune de SIGEAN a arrêté son Schéma Directeur d'Assainissement en date du 17 juin 2003. Après diagnostic et études de sol, plusieurs zones ont été définies comme zones non raccordables pour des raisons techniques. Il existe sur la commune environ 62 dispositifs d'assainissements autonomes (domaines, campagnes, ... et maisons isolées).

Dans le cadre du nouveau P.L.U., les nouvelles zones intégrées (zones AU) seront toutes raccordables au nouveau réseau reliant la nouvelle station d'épuration.

Récapitulatif	Population	Population en éq./hab.
- Population 2010 (chiffre INSEE)	5377	
- Population fin 2012 (estimation 5377 + 283)	≈ 5660	
- Population touristique		≈ 2000
- Population raccordée à la Step en 2009		5033
<b>Estimation de la population supplémentaire</b>		
- Réhabilitation des logements vacants (≈70 logements)	≈ 160	≈ 160
- Zone U (≈25 logements)	≈ 56	≈ 56
- Zone 1AUA (≈11 logements) : Ville de Sigean	≈ 24	≈ 24
- Zone 1AUAp (≈7 logements) : Hameau de Villefalse	≈ 15	≈ 15
- Zone 2AU (≈572 logements) : Ville de Sigean	≈ 1293	≈ 1293
- Fermeture clinique La Pinède	- 60	- 60
<b>Population supplémentaire en 2027</b>	≈ 1488	≈ 1488
<b>TOTAL Population</b>	≈ 7148	
<b>TOTAL Population raccordée</b>		≈ 8521
Nouvelle station d'épuration en éq./hab.		10000
Reliquat de la station (10000 éq./hab.)		≈ + 1479 éq./hab.

Donc, la nouvelle station d'épuration est en mesure d'accepter le projet communal et d'accueillir les nouveaux habitants.

L'estimation ci-dessus dégage un reliquat positif d'environ 1479 EH.

Cette estimation de 1479 EH n'est naturellement qu'une projection au regard du projet de Plan Local d'Urbanisme. Il est évident que cette estimation dans le temps pourra être amenée à fluctuer en fonction notamment d'une réduction du taux du nombre de logements vacants (reliquat plus faible), du nombre de commerces, de services, ... voir d'équipement en zones A Urbaniser (reliquat plus important), ... ou plus simplement par rapport au nombre d'individus composant les ménages.